

NOTE AUX PARENTS / RENTREE 2018

1: les horaires et les jours de classe :

La classe se déroule de 9h à 12 h et de 14h à 16h15, les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 9h à 12h tous les mercredis matins.

L'APC (activité pédagogique complémentaire) se déroule sur la pause méridienne, l'enseignant de votre enfant vous tiendra au courant des besoins de votre enfant.

Un accueil assuré par l' ALAE fonctionne de 7h30 à 8h50 et de 16h15 à 18h30 pour les élèves inscrits auprès des services de la mairie.

Pour les enfants non inscrits, les portes de l'école sont ouvertes par les enseignants de 8h50 à 9h et 13h50 à 14h.

Avant 8h50 et 13h50, seuls les parents sont responsables de la sécurité de leur(s) enfant(s).

2 : Assurance scolaire :

Vous pouvez souscrire une assurance scolaire pour votre ou vos enfants, celle-ci doit comporter absolument les mentions suivantes :

- « **RESPONSABILITE CIVILE** » (souvent comprise dans votre assurance habitation)
- « **INDIVIDUELLE ACCIDENT** » (indispensable pour les sorties scolaires).

3 : La fiche de renseignements de l'an dernier est à CORRIGER en ROUGE et à rendre le plus rapidement possible à l'enseignant de votre enfant. Il est très important de nous communiquer **UNIQUEMENT** les changements concernant les numéros de téléphone, les personnes autorisées à venir chercher votre enfant, etc.

Pour les CP et les nouveaux arrivants dans l'école : Une fiche de renseignements vierge est à remplir sauf si elle a déjà été donnée à l'inscription.

4 : Sécurité des élèves aux heures d'entrée et de sortie : merci de respecter les mesures de sécurité pour cette rentrée 2018, les aires de stationnement pour les voitures, en particulier celles prévues pour les personnes handicapées

Sur la bande arrêt minute, on dépose ses enfants et on ne quitte pas son véhicule.

(La gendarmerie informée des écarts au règlement de l'an passé fera des rondes et verbalisera si nécessaire.)

ATTENTION : le niveau général du plan Vigipirate est maintenu. Ainsi la libre circulation des personnes ne peut avoir lieu qu'après autorisation. Pour cela, les portes d'accès à l'école seront fermées à clef.

5 : Matériel individuel : les enfants doivent toujours être en possession du petit matériel, en bon état, dont la liste vous a été remise à la fin de l'année scolaire précédente.

Les livres confiés à votre enfant par l'école sont placés sous votre responsabilité ; en cas de détérioration ou de perte, nous vous demanderons de remplacer le manuel ou le livre de bibliothèque concerné.

6 : Les activités sportives à l'école sont obligatoires ; il est indispensable que chaque enfant soit vêtu d'une tenue de sport (survêtement ou short selon la saison) et porte des chaussures genre baskets pour ces séances. *Seuls les certificats médicaux dispensent un enfant des activités physiques et sportives !*

7 : Cahier de liaison :

Une fiche récapitulative sur les renseignements pratiques de l'année 2017/2018 y figure. Ce cahier est très important : il sert pour toute communication entre vous et les enseignants et est systématiquement signé et daté par chacun. Les enseignants reçoivent sur rendez-vous ; merci de bien vouloir l'utiliser dans ce cas.

En cas d'absence de votre ou vos enfants, vous devez le signaler le plus rapidement possible à l'école, de préférence par mail, ou par téléphone avant 9h puis remplir le justificatif de cette absence en utilisant les coupons roses du cahier de liaison.

Les absences injustifiées et répétées peuvent faire l'objet d'un signalement pour absentéisme à l'inspection académique.

8 : Réunion de rentrée :

En début d'année, la réunion d'informations qui se tiendra dans chaque classe est TRES importante.

Pour les élèves de CP, CE1 et CE2 : jeudi 13/09/2018

Pour les élèves de CM1 et CM2 : lundi 17/09/2018

9 : La direction :

La directrice de l'école (Mme Cecchetti) est remplacée dans sa classe tous les mercredis et jeudis par Mme Muratorio. Pour toute communication téléphonique, sauf urgence, merci d'appeler à l'école ces jours de « décharge » ou au moment des récréations, c'est-à-dire de 10h30 à 10h45 et de 15h à 15h15. Merci de votre compréhension.

10 : Calendrier des vacances scolaires 2017/ 2018(Toulouse : zone C) :

	Début	Reprise
Vacances de la Toussaint	Samedi 20 octobre 2018	lundi 5 novembre 2018
Vacances de Noël	samedi 22 décembre 2018	lundi 7 janvier 2019
Vacances d'hiver	samedi 23 février 2019	lundi 11 mars 2019
Vacances de printemps	samedi 20 avril 2019	lundi 6 mai 2019
Vacances d'été	samedi 6 juillet 2019	

11 : Les élections des parents d'élèves au conseil d'école sont fixées au vendredi 12/10/2018 selon les instructions officielles. Des informations vous seront communiquées prochainement.

12 : Photographe scolaire

Le photographe sera présent sur l'école **les mercredis 26/09 et 3/10/2018.**

L'équipe enseignante vous souhaite une bonne rentrée.